

# LE GRAIN DE SEL DE VAUCELLES

## TOUS ENSEMBLE



### Association Vaucelles mon village des actions pour tous

L'association « Vaucelles mon Village » a repris du service après quelques mois d'arrêt liés à la pandémie de COVID 19.

Le 3 octobre 2021, elle a organisé une nouvelle édition de sa foire aux livres. 13 exposants étaient présents tout au long de la journée et le public a répondu présent, en s'accordant aussi un temps de convivialité autour de la buvette.

Le goût pour la lecture est réel à Vaucelles et des Vaucelais(es) soutiennent l'action de l'association en apportant des livres pour renouveler le fonds.

L'association a le projet d'installer une armoire à livres pour organiser le prêt, qui pourrait être géré lors d'une permanence des bénévoles. ■



### Cinéma Noël pour les enfants de la commune

L'association Vaucelles mon village, en partenariat avec la mairie, propose la projection du dessin animé "Tous en scène 2" au cinéma Le Méliès le dimanche 19 décembre à 14h15 heures pour les enfants de la commune âgés de moins de 12 ans, accompagnés d'un parent.

Malheureusement, la séance ne se poursuivra par le goûter de Noël en raison des contraintes sanitaires. Nous regrettons l'annulation de ce temps de convivialité

En complément de ces actions, l'association propose des cours d'histoire de la musique chaque lundi, de 18h à 19h30, à la salle municipale. Il y a encore de la

place, pas besoin de "s'y connaître", seul compte le plaisir de la (re) découverte !

**Un rendez-vous jeux et rencontre** est organisé les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi de mois, de 18h à 19h30 à la salle municipale. Autour du plaisir de jouer, c'est l'occasion de retrouver et de rencontrer d'autres habitants de la commune. Venez nombreux : vous avez peut-être des jeux à nous faire découvrir.

Vous êtes invités à venir rejoindre l'équipe des bénévoles de l'association. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour soutenir les actions déjà entreprises et pour suggérer des idées. ■

## En Mairie

### Ouverture de la permanence des élus

Comme promis dans nos engagements de campagne, les élus du conseil municipal se tiendront à votre disposition lors des permanences qu'ils tiendront à la Mairie tous les premiers samedi du mois de 09h30 à 12h00. La première permanence se tiendra le samedi 08 janvier. Ces permanences sont ouvertes à tous, sans rendez-vous pour échanger sur la vie de la commune. ■

### Réorganisation de l'accueil public en mairie

Pour vos démarches administratives ou pour venir chercher vos sacs jaunes, Brigitte Girod et Sandra Brosseard, secrétaires de mairie, vous accueillent le jeudi après-midi de 16h00 à 19h00.

Avec elles, nous réfléchissons à la possibilité d'ouvrir la permanence à des horaires mieux adaptés aux contraintes quotidiennes. N'hésitez pas à nous faire savoir quel jour et heure vous semblent les mieux adaptés. ■

## Vitesse

### Limitation de la vitesse dans le bourg à 30 km/h

Depuis un mois, la vitesse est limitée sur l'ensemble de l'avenue de la Drôme à 30 km/heure. Cette limitation est nécessaire pour réduire la vitesse en dehors des aménagements (dos d'âne, dévoiement) et limiter les nuisances sonores devant l'église. Il n'est malheureusement pas rare de constater que des véhicules traversent Vaucelles à plus de 80 Km/h. La Gendarmerie procédera à des contrôles de vitesse réguliers pour que chacun, habitant Vaucelles ou non, adopte les bons réflexes. En cas d'infraction, les sanctions comprennent à la fois une amende, un retrait de points et au-delà d'un dépassement de 30 km/h, le conducteur du véhicule risque une suspension du permis de conduire.



## Coût des incivilités

Pour prolonger le dernier numéro du grain de sel consacré au civisme, l'équipe municipale tenait à informer les Vaucelais et Vaucelaises du coût financier important pour les finances d'un certain nombre d'actes malveillants. Depuis septembre, nous avons dû dépenser 4600 euros pour compenser :

- l'arrachement de trois poteaux avant le pont sur l'aménagement du bourg par un camion : 2.500 € (le chauffeur indélicat n'a pas jugé utile de s'arrêter pour faire un constat)
- l'arrachement des lices en bois rue de l'avenir (menant à la déchetterie) 1.500 €.
- le vol de toutes les plantations le lendemain de leur mise en place lors des travaux d'aménagement : (remplacées à sa charge par l'entreprise)
- des graffitis sur l'abribus du clos Saint Cyr (le même weekend que la dégradation des lices) 600 €.

Ces 4.600 € représentent environ un quart de la dotation annuelle de l'Etat à notre commune. N'y aurait-il pas d'autres utilisations de l'argent public plus utiles pour notre commune ? Au-delà du préjudice, c'est aussi du temps malheureusement passé à ne pas répondre aux besoins des habitants de la commune. ■

## Adressage

Vous avez reçu par courrier la notification de votre adresse officielle, celle qui figure dans les bases de données des administrations et qui permet de localiser avec exactitude votre habitation. Vous avez ainsi été informés de la nécessité de déclarer votre nouvelle adresse auprès du service en ligne et de procéder toujours gratuitement à la modification d'adresse sur la carte grise de votre (vos) véhicule(s).

Nous avons bien conscience des désagréments que cela aura causé et vous prions de nous en excuser. Cette opération répond à un besoin de sécurité et de confort quotidien a été entièrement financée par le Conseil Départemental. Chaque adresse a fait l'objet d'une vérification avant d'être transmise. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin d'accompagnement, de nouvelles attestations ou si vous constatiez une erreur. ■

## Augmentation du montant de la taxe foncière

Comme vous avez pu le constater, le conseil municipal, dans le cadre de l'adoption de son budget, a décidé d'augmenter de 5 % la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties à Vaucelles. Cette augmentation aurait dû vous être annoncée et surtout expliquée avant que vous ne receviez votre avis d'imposition. Pour information, la part communale n'a jamais été augmentée depuis plus de 10 ans et son taux avait même baissé en 2018 quand Bayeux Intercom avait mis en place sa propre taxe foncière. C'est un manquement de notre part et nous souhaitons vous présenter toutes nos excuses. Sans nous chercher d'excuse, les travaux d'aménagement du bourg puis ensuite l'adressage ont mobilisé tout notre temps de sorte que nous n'avons pas pris le temps nécessaire pour communiquer. Nous reviendrons plus en détail sur le budget lors d'un numéro spécial

du Grain de sel consacré au budget et à la situation financière de la commune.

Cette décision d'augmentation intervient à la suite de la suppression de la taxe d'habitation décidée par l'Etat et dont progressivement vous bénéficiez.

Pour faire face à cette baisse de recettes, il a fallu trouver une solution pour permettre la réalisation à venir des investissements nécessaires. En effet, après l'aménagement du bourg (autofinancé à plus de 60 % et dont une 4e tranche doit être réalisée), ce sont les autres quartiers de la commune qui doivent bénéficier d'une amélioration du cadre de vie de leurs habitants. Les travaux vont concerner le clos Guillaume, la rue de l'Eglise, la route des Trois Rivières, la rue du Château, la rue de Nihault. ■

## Pour conclure l'année 2021 et engager l'année 2022

L'équipe municipale vous adresse ses vœux de bonnes fêtes pour cette fin d'année, en espérant qu'elles vous permettent de retrouver vos amis et vos proches dans ce contexte si particulier de pandémie de COVID 19.

Nous espérons pouvoir vous rencontrer, en fonction du contexte sanitaire, à l'occasion de la cérémonie des vœux du conseil municipal de Vaucelles fixée le samedi 15 janvier 2022 à 11h00 à la salle des fêtes. Ce moment de convivialité ne pourra avoir lieu que si les règles sanitaires le permettent. La confirmation ou l'annulation de ce moment vous seront confirmées par Citykomi ainsi que par affichage en Mairie.

Joyeuses  
Fêtes  
de fin  
d'année

## C'EST PRATIQUE !

### MAIRIE DE VAUCELLES

le Bourg, 14400 VAUCELLES,  
09 54 52 76 42  
mairie.vaucelles@gmail.com

### - Permanences

jeudi de 16h à 19h

### - Accueil téléphonique

mardi matin, mercredi matin, jeudi et vendredi

### - Secrétariat

Brigitte GIROD, Sandra BROSELARD

### - Salle communale

non ouverte à la location jusqu'à la levée des interdictions

## LE GRAIN DE SEL DE VAUCELLES



### Comité de rédaction :

Guillaume Gautier-Lair, Annie David, Christian Duvet,  
Isabelle Jehanne, Henri Muratet, Sylvaine Gueller, Charlotte Arson, Henri Légrand, Marie-Thérèse Montagne, Fabrice Bazire, Guillaume Dussous, Brigitte Girod, Sandra Broselard.